

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 8 JUILLET 2019

Le 8 juillet deux mille dix-neuf, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

**ETAIENT PRESENT(E)S** : MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud et MONPOINT Olivier.

**ABSENT(E)S** : MM VAJOU Christian (pouvoir donné à M. Arnaud BISIG), MONGERAND Emmanuel (pouvoir donné à M. André GABIOT), JOSSELIN Claude et LEGRAND Robert.

- Madame Murielle GOUEBAULT a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

### CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU PONT DE CERCY

Monsieur le Maire présente les devis concernant les travaux du Pont de Cercy. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise TERRASSON pour un montant total de 8 880.00 euros TTC.

### DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL-VOTE TRAVAUX D'URGENCE DE LA COUVERTURE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente les devis concernant les travaux de l'église et de la mairie. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise TERRASSON pour un montant total de 5 189.33 euros TTC et autorise Monsieur le Maire à procéder à la décision modificative suivante sur le budget communal :

#### **En section d'investissement :**

Opération 2145	chapitre 21	compte 2131	- 5 200.00 euros
Opération 20145	chapitre 21	compte 2131	+ 5 200.00 euros

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie le 4 juillet 2019 de Monsieur RAMOS concernant les problèmes de stationnement rue aux Biches. Il a été décidé d'installer un panneau d'interdiction de stationner sur une largeur de 5 m.
- 2) Monsieur le Maire informe que le contrat du CAE arrive à échéance et qu'il conviendrait de l'embaucher.

Fait et délibéré à Gumery le 8 juillet 2019.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 21h15.

Le Maire,  
Philippe BERGNER